



Une meilleure protection de votre carte Maestro BCVs

Afin de renforcer encore la protection de la clientèle contre les fraudes touchant les cartes Maestro BCVs, la Banque Cantonale du Valais a pris une mesure supplémentaire. Depuis le 1er août 2012, la limite de retrait d'argent hors zone Europe au moyen de cette carte sera de CHF 300.- par jour.

Cette limite est valable pour les retraits d'argent ainsi que pour le paiement de prestations ou produits aux points de vente (par exemple dans les restaurants, boutiques et autres commerces) hors zone Europe.

En zone Europe, les limites de la carte demeurent les mêmes que jusqu'à présent. Vous trouvez ci-dessous la liste des pays qui composent la zone Europe et pour laquelle les limites de carte demeurent inchangées :

Albanie	Grèce	Monaco
Allemagne	Groenland	Monténégro
Andorre	Hongrie	Norvège
Angleterre	Hollande	Pologne
Arménie	Iles Féroé	Portugal
Autriche	Iles Anglo-normandes	Roumanie
Azerbaïdjan	Islande	Russie
Biélorussie	Israël	Saint-Marin
Belgique	Irlande	Suède
Bosnie Herzégovine	Italie	Suisse
Bulgarie	Kazakhstan	Serbie
Chypre	Kirghizstan	Slovaquie
Croatie	Kosovo	Slovénie



Danemark

Espagne

Estonie

Finlande

France

Géorgie

Gibraltar

Lettonie

Liechtenstein

Lituanie

Luxembourg

Malte

Macédoine

Moldavie

Tadjikistan

Ouzbékistan

République Tchèque

Turquie

Turkménistan

Ukraine